

La Direction de la Règlementation Urbaine recrute

UN·E CHARGÉ (E) DE MISSION GRT (Gestion des Risques Territoriaux)

Cat. A : Cadre d'emplois des attachés territoriaux/ ingénieurs territoriaux

Sous l'autorité de la directrice, le chargé (e) de mission GRT a pour mission de mettre en œuvre les actions suivantes :

- Identifier les risques territoriaux sur la commune (naturels, technologiques, sanitaires, etc.)
- Evaluer ces risques et caractériser ces derniers par zone territoriale
- Proposer une stratégie d'action et de gestion des risques en identifiant et recensant les différents plans existants sur la commune (PPI, PPRT, Plan pandémie, plan hivernal, PPMS, etc.) et en assurer leur cohérence
- Organiser la gestion communale des événements de sécurité civile, tant en ce qui concerne la sauvegarde de la population qu'en termes de commandement communal
- Apporter des éléments d'aide à la décision en argumentant auprès du DOS et du RAC,
- Mettre à jour l'organisation liée à la gestion des risques (plans, informations SIG, etc.) en fonction des évolutions réglementaires, des retours d'expériences etc.
- Proposer et organiser des formations nécessaires au personnel communal liés à la gestion de crise - Proposer et organiser des exercices de gestion d'événements aux agents communaux ;
- Organiser la gestion des alertes provenant de la Préfecture (Serveur GALA)
- Travailler avec les instances supra communales en lien avec l'activité
- Être le lien privilégié avec l'instance préfectorale en assistant aux réunions en lien avec le domaine d'activité (Organisation d'exercice, RetEx, Clubs PCS, ...)
- Assurer la gestion des I.C.P.E (installations classées pour la protection de l'environnement) par l'étude des évolutions des installations, la participation aux réunions en Préfecture dont les C.S.S (commission de suivi de site) en lien avec l'activité des entreprises
- Suivre les activités I.C.P.E. en coordination étroite avec le SCHS
- Être le référent du Plan Communal de Sauvegarde en s'assurant de la pérennité de l'organisation
- S'inscrire dans toutes les stratégies nationales de gestion des risques, en analysant et en identifiant leur incidence pour la commune notamment en matière de gestion nationale du risque inondation
- Mettre à jour le document d'information à la population (DICRIM, etc.)
- Délivrer une information régulière aux habitants et acteurs économiques
- Assurer la sensibilisation des jeunes publics
- Assurer la veille juridique et technique liée au domaine d'activité
- Assurer la gestion administrative, budgétaire du service et la gestion du stock de crise.

Rémunération : rémunération statutaire + régime indemnitaire + 13ème mois.

Pour toute candidature, merci d'adresser votre CV et lettre de motivation avec la référence suivante : **CHARGRT/DRU/NH**

A l'attention de Monsieur le Maire de GENNEVILLIERS à l'adresse suivante :
177 Avenue Gabriel Péri 92230 GENNEVILLIERS - Service DCRH
ou par email : recrutement_secteur_b@ville-gennevilliers.fr